



Création de contrats de travail

Par **Vanessa64**, le **26/10/2012 à 16:35**

Bonjour,

J'ai pour projet de monter une EURL, une agence événementielle d'hotes/hotesses, artistes de spectacles et modèles pour video..... les principaux clients seront des organisateurs d'évènements

J'aimerais savoir à qui m'adresse quant à la rédaction des contrats entre les hotes/hotesses et mon agence, ainsi que les contrats entre les clients et mon agence.

Devrais-je employer un juriste ? je me doute bien que la rédaction de contrat n'entre pas dans les fonctions d'un expert-comptable

en vous remerciant

Par **pat76**, le **26/10/2012 à 16:59**

Bonjour

Un avocat spécialiste du droit du travail et des affaires pourra vous conseiller dans la rédaction des contrats.

Par **Vanessa64**, le **26/10/2012 à 19:04**

merci énormément !